

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-03**

**OBJET :**

Ressources Humaines  
-  
Modification du tableau  
des effectifs

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		ANNE Sarah				
BURCY					PRESLES				
DOUCHIN Nicolas	X				BACHELOT Isabelle	X			
CHANU Hervé	X				ANGOT Michel	X			
DELAHAYE Olivier		X			RENE DIT DEROUVILLES	X			
CHENEDOLLE					RULLY				
FERGANT Françoise	X				LEGER Sébastien			X	
HUET Cédric				X	BERGAR D	X			
LABROUSSE Rémi	X				CHANU Caroline				
LEVALLOIS Elodie		X			SAINT CHARLES DE PERCY				
ESTRY					CHAPET Brigitte	X			
LOUIS Gilbert				X	BERTHOUT Julie				X
LARONCHE Vanessa	X				SCOLA S				X
LENAIN Didier	X				GUETTIER Mickaël				X
SCOLA Sabrina	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				ASSELIN Sylvie	X			
LA ROCQUE					DAL MASO Jérémie	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				FERREIRA Cécilia		X		
OLIVIER Damien		X			GERMAIN Gilles	X			
LE DESERT					HELAINÉ Céline			X	
MASSON Christophe	X				HUARD laëtitia	X			
MARÇAIS Christelle	X				THERIN Laurent	X			
LE THEIL BOCAGE					SPITZA Jean-François	X			
ALLAVENA Didier	X				VIESSOIX				
BRU Noëlle	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
JOSSE Sandrine				X	GRAVE Francis		X		
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPION Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

DELIBERATION N° 2023-1127-03

**OBJET : Ressources Humaines : modification du tableau des effectifs.**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

- **Création de poste d'animateur de relais petite enfance**

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 novembre 2023 ;

Dans le cadre de la mise en place d'un Relais Petite Enfance au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le Maire propose à l'assemblée :

<b>Poste d'ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE</b>	
	<b>POSTE CRÉÉ</b>
<b>INTITULÉ</b>	ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE
<b>GRADES CIBLES</b>	CE Animateur
<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>	Temps non complet (28/35)
<b>DATE D'EFFET</b>	<i>Date de délibération</i>
<b>MOTIF</b>	<i>Pour la gestion d'un relais petite enfance créé en 2024</i>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **ADOpte** la création d'emploi ainsi proposée.

- **Modification du poste de médecin du Centre Municipal de Santé**

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 novembre 2023 ;

Pour faire suite à la demande de réduction horaire d'un médecin du Centre Municipal de Santé au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Maire propose à l'assemblée :

<b>Poste de MEDECIN</b>		
	<b>POSTE SUPPRIMÉ</b>	<b>POSTE CRÉÉ</b>
<b>INTITULÉ</b>	MEDECIN GENERALISTE	MEDECIN GENERALISTE
<b>GRADES CIBLES</b>	Corps des praticiens hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière	Corps des praticiens hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière
<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>	Temps non complet (22/35)	Temps non complet (18/35)
<b>DATE D'EFFET</b>	<i>01.01.2024</i>	
<b>MOTIF</b>	<i>Pour répondre à la demande d'un agent de baisse de temps de travail</i>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **ADOpte** la modification de poste ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023





**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-04**

**OBJET :**

Finances  
-  
Décision Budgétaire  
Modificative n°6

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		ANNE Sarah				
BURCY					PRELES				
DOUCHIN Nicolas	X				BACHELOT Isabelle	X			
CHANU Hervé	X				ANGOT Michel	X			
DELAHAYE Olivier		X			RENE DIT DEROUVILLES	X			
CHENEDOLLE					RULLY				
FERGANT Françoise	X				LEGER Sébastien			X	
HUET Cédric				X	BERGAR D				
LABROUSSE Rémi	X				CHANU Caroline	X			
LEVALLOIS Elodie		X			SAINT CHARLES DE PERCY				
ESTRY					CHAPET Brigitte	X			
LOUIS Gilbert				X	BERTHOUT Julie				X
LARONCHE Vanessa	X				VASSY				
LENAIN Didier	X				GUETTIER Mickaël				X
SCOLA Sabrina	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				ASSELIN Sylvie	X			
LA ROCQUE					DAL MASO Jérémie	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				FERREIRA Cécilia		X		
OLIVIER Damien		X			GERMAIN Gilles	X			
LE DESERT					HELAINÉ Céline			X	
MASSON Christophe	X				HUARD Laëtitia	X			
MARÇAIS Christelle	X				THERIN Laurent	X			
LE THEIL BOCAGE					SPITZA Jean-François	X			
ALLAVENA Didier	X				VIESSOIX				
BRU Noëlle	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
JOSSE Sandrine				X	GRAVE Francis		X		
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPELON Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

DELIBERATION N° 2023-1127-04

**OBJET : Finances : Décision Modificative N°6.**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le budget de la commune ;

Suite aux augmentations des taux d'intérêts concernant l'emprunt à taux variables, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Divers	6228(011)	-3 500,00		
Intérêts réglés à l'échéance	66111(66)	3 500,00		
<b>TOTAUX EGAUX -</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **AUTORISE** la décision modificative telle que présentée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-041-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-05**

**OBJET :**

Finances

Admission en non-valeur

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		ANNE Sarah				
BURCY					PRESLES				
DOUCHIN Nicolas	X				BACHELOT Isabelle	X			
CHANU Hervé	X				ANGOT Michel	X			
DELAHAYE Olivier		X			RENE DIT DEROUVILLES	X			
CHENEDOLLE					RULLY				
FERGANT Françoise	X				LEGER Sébastien			X	
HUET Cédric				X	BERGAR D				
LABROUSSE Rémi	X				CHANU Caroline	X			
LEVALLOIS Elodie		X			SAINT CHARLES DE PERCY				
ESTRY					CHAPET Brigitte	X			
LOUIS Gilbert				X	SCOLA S				X
LARONCHE Vanessa	X				GUETTIER Mickaël				X
LENAIN Didier	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
SCOLA Sabrina	X				ASSELIN Sylvie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric	X				GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINÉ Céline			X	
LE DESERT					HUARD Laëtitia	X			
MASSON Christophe	X				THERIN Laurent	X			
MARÇAIS Christelle	X				SPITZA Jean-François	X			
LE THEIL BOCCAGE					VIESSOIX				
ALLAVENA Didier	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
BRU Noëlle	X				GRAVE Francis		X		
JOSSE Sandrine				X	ALLAVENA D				X
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPELON Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*



DELIBERATION N° 2023-1127-05

**OBJET : Finances : admission en non-valeur.**

Suite à la vérification de la régie locations de salles et la mise en évidence d'une erreur sur le montant d'une location de salle des fêtes, le trésorier propose, afin de solutionner l'erreur, la mise en non-valeur de la somme.

Il est donc proposé de prononcer l'admission en non-valeur du titre de recette suivant :

Exercice	Pièce	Objet	Tiers	Montant
2022	Titre n° 854	Location salle de Burcy – 29/10/2022	Stéphanie CHANCEREL	80,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur du titre de recette d'un montant de 80 euros.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser un mandat de régularisation

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-2711-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-06**

**OBJET :**

Désignation des  
représentants au  
Syndicat des Eaux du  
Bocage Virois

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLA S	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPELON Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*



DELIBERATION N° 2023-1127-06

**OBJET : Désignation des représentants au Syndicat des Eaux du Bocage Virois.**

Monsieur le Maire rappelle que le 11 avril 2023, le conseil municipal a délibéré en faveur de la fusion :

- du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement des Bruyères,
- du SIVOM de SAINT SEVER
- du Syndicat de Production d'Eau Potable de la SIENNE
- de l'EPIC Eau et Assainissement de la Sienne

Le conseil a également approuvé le périmètre du futur syndicat ainsi que son projet de statuts. Ce nouveau syndicat à la carte sera dénommé « Syndicat des eaux du Bocage Virois ». Il regroupera les compétences **Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif**, et concernera les communes de Beamesnil, Brémoy, Campagnolles, Dialan sur Chaîne (pour la commune déléguée du Mesnil Auzouf), Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Les Loges, Les Monts d'Aunay (pour la commune déléguée de Danvou la Ferrière), Noues de Sienne, Pont-Bellanger, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Souleuvre en Bocage, Valdallière et Vire Normandie.

Il reprendra également les compétences Assainissement Non Collectif exercées par les communes de Souleuvre en Bocage, Valdallière et Vire Normandie.

Vu l'arrêté préfectoral N°DCL-BCLI-23-012 du 19 juillet 2023 portant création du syndicat des Eaux du Bocage Virois ;

Conformément aux dispositions du CGCT, et notamment son article L. 5212-7, il convient de délibérer afin de désigner les délégués de la commune, selon les règles définies à l'article 3 des statuts annexés à l'arrêté mentionné ci-dessus (un délégué auquel s'ajoute 1 délégué supplémentaire par tranche entamée de 1 000 habitants au-delà des 1000 premiers habitants).

Pour la commune de VALDALLIERE, **il doit être désigné en séance 6 délégués titulaires.**


Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **DESIGNE** pour représenter la commune au Syndicat des Eaux du Bocage Virois les délégués suivants :

Frédéric BROGNIART, Hervé CHANU, Françoise FERGANT, Michel SILLERE, Mickaël GUETTIER, Frédéric WIELGOSIK.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023



**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre  
2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel  
de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric  
BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-07**

**OBJET :**

Aménagement du bourg  
d'Estry  
-  
Demande de subvention  
DETR 2024

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINTE CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLA S	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPELON Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

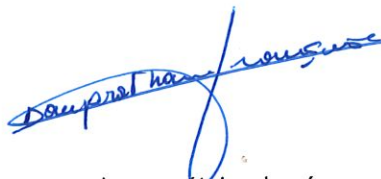
*Dauprat Marie-Françoise*





- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'appui financier de l'Etat au titre de la DETR 2024.
- **VALIDE** le plan de financement modifié.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023  
Affichage : 29/11/2023



**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-08**

**OBJET :**

Aménagement du bourg  
d'Estry  
-  
Demande de subvention  
au titre du Contrat  
Régional de Territoire

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		ANNE Sarah				
BURCY					PRELES				
DOUCHIN Nicolas	X				BACHELOT Isabelle	X			
CHANU Hervé	X				ANGOT Michel	X			
DELAHAYE Olivier		X			RENE DIT DEROUVILLES	X			
CHENEDOLLE					RULLY				
FERGANT Françoise	X				LEGER Sébastien			X	
HUET Cédric				X	BERGAR D	X			
LABROUSSE Rémi	X				CHANU Caroline				
LEVALLOIS Elodie		X			SAINT CHARLES DE PERCY				
ESTRY					CHAPET Brigitte	X			
LOUIS Gilbert				X	BERTHOUT Julie				X
LARONCHE Vanessa	X				SCOLA S				X
LENAIN Didier	X				GUETTIER Mickaël				X
SCOLA Sabrina	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				ASSELIN Sylvie	X			
LA ROCQUE					DAL MASO Jérémie	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				FERREIRA Cécilia		X		
OLIVIER Damien		X			GERMAIN Gilles	X			
LE DESERT					HELAINÉ Céline			X	
MASSON Christophe	X				HUARD laëtitia	X			
MARÇAIS Christelle	X				THERIN Laurent	X			
LE THEIL BOCAGE					SPITZA Jean-François	X			
ALLAVENA Didier	X				VISSOIX				
BRU Noëlle	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
JOSSE Sandrine				X	GRAVE Francis		X		
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUION Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*



- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'appui financier de la Région au titre du Contrat Régional de Territoire.
- **VALIDE** le plan de financement modifié.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023





**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-09**

**OBJET :**

Bâtiment communal  
ESTRY  
-  
Déclassement

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLAS	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD Laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

DELIBERATION N° 2023-1127-09

**OBJET : Bâtiment communal ESTRY – déclassement.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2141-1 qui précise qu'un « bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement » ;

CONSIDERANT que le bien communal sis rue de l'If à Estry, commune de Valdallière (derrière la mairie) était à l'usage de bâtiment de stockage.

CONSIDERANT que ce bien n'est pas affecté à un service public ou à l'usage direct du public.

CONSIDERANT qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **CONSTATE** la désaffectation de ce bien.
- **DECIDE** du déclassement de ce bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-10**

**OBJET :**

Bâtiment communal  
ESTRY  
—  
Aliénation

*Annule et remplace  
délibération n° 2023-1023-  
06 du 23 octobre 2023*

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X	BERGAR D				
LABROUSSE Rémi	X				SAINT CHARLES DE PERCY				
LEVALLOIS Elodie		X			CHAPET Brigitte	X			
ESTRY					BERTHOUT Julie				X
LOUIS Gilbert				X	SCOLA S				X
LARONCHE Vanessa	X				GUETTIER Mickaël				X
LENAIN Didier	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
SCOLA Sabrina	X				ASSELIN Sylvie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric	X				GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINÉ Céline			X	
LE DESERT					HUARD Iaëtitia	X			
MASSON Christophe	X				THERIN Laurent	X			
MARÇAIS Christelle	X				SPITZA Jean-François	X			
LE THEIL BOCCAGE					VIESSOIX				
ALLAVENA Didier	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
BRU Noëlle	X				GRAVE Francis		X		
JOSSE Sandrine				X	ALLAVENA D				X
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPION Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*



DELIBERATION N° 2023-1127-10

**OBJET : Aliénation bâtiment « atelier » d'ESTRY.**

**Annule et remplace délibération n° 2023-1023-06 du 23 octobre 2023.**

Vu les articles L 2121-29 du CGCT ;

Vu les articles L 2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles ;

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre ce bâtiment en conformité seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard.

Considérant que ledit bâtiment n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal et que, dans ces conditions, il y a lieu de procéder à son aliénation.

Vu la délibération N°2023-1127-09 en date du 27 novembre 2023 désaffectant ce bien pour le faire entrer dans le domaine privé de la commune ;

Considérant que le bâtiment appartient au domaine privé communal ;

Considérant les rapports des diagnostics techniques immobiliers en date du 17/02/2022 ;

**Monsieur le Maire invite le conseil municipal à statuer sur l'offre d'achat au prix frais d'agence inclus de 52 000 € de Madame F. BIGO en date du 5 octobre 2023.**

Il est précisé que les frais de géomètre seront pris en charge par la commune (1 306,80 euros). Ce prix inclus les frais de négociations qui s'élèvent à 5 200 euros (Agence GUILLOT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents :

- **DECIDE** de l'aliénation de ce bâtiment.
- **ACCEPTE** la proposition financière de Madame BIGO.
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre  
2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel  
de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric  
BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-11**

**OBJET :**  
Comités consultatifs (6)

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLAS	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD Iaëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION N° 2023-1127-11**

**OBJET : Comités consultatifs (6).**

Le conseil municipal avait délibéré le 5 septembre 2022 sur la création d'un comité consultatif dans chaque commune déléguée et désigné les maires délégués comme présidents des comités consultatifs de leurs communes déléguées.

M. le Maire propose de voter la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Vassy :

<b>COMITES CONSULTATIFS</b>	<b>Nombre de membres</b>	<b>Président</b>	<b>Nombre d'élus</b>	<b>Nombre de citoyens non élus</b>	<b>Composition</b>
Vassy	16	Maire délégué	10	6	<b>GUETTIER Mickaël, THERIN Laurent, ASSELIN Sylvie, ANGENEAU Jean-Claude, HELAINE Céline, HUARD Laëtitia, DAL MASO Jérémie, GERMAIN Gilles, SPITZA Jean-François, FERREIRA Cécilia, Aurélie MOISSERON, Annie MOINEAUX, Adeline GUILLOUET, Jacques DOLLE, Christophe CHANU, Benoît LEHERQUER</b>

Il y a nécessité de modifier la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Montchamp suite à un changement de commune d'un des membres, Monsieur Medhi HARAD.

Voici la nouvelle composition :

<b>COMITES CONSULTATIFS</b>	<b>Nombre de membres</b>	<b>Président</b>	<b>Nombre d'élus</b>	<b>Nombre de citoyens non élus</b>	<b>Composition</b>
Montchamp	10	Maire délégué	6	4	<b>FAUCON Gilles, FABIEN Anne-Marie, DAUPRAT Marie-Françoise, MAZIER Valérie, LEPAINTEUR Patrice, JENVRAIN Marie, PICOT Léa, VAUTIER Christian, BACHELOT Benoît, DELHOMME Marie-Christine</b>

Il est proposé de modifier la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Rully afin d'ajouter un membre supplémentaire, Madame Nathalie LEFRANCOIS.

Voici la nouvelle composition :

<b>COMITES CONSULTATIFS</b>	<b>Nombre de membres</b>	<b>Président</b>	<b>Nombre d'élus</b>	<b>Nombre de citoyens</b>	<b>Composition</b>
-----------------------------	--------------------------	------------------	----------------------	---------------------------	--------------------



				non élus	
Rully	5	Maire délégué	2	3	<b>LEGER Sébastien, CHANU Caroline, GUERIN Jacques, PRUNIER Sylvain, Nathalie LEFRANCOIS</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

Contre	Abstention	Pour
0	9	<b>35</b>

- **VALIDE** la composition du comité consultatif de VASSY et les modifications des comités consultatifs de MONTCHAMP et RULLY telles que présentées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

*Dauprat Marie-Françoise*

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

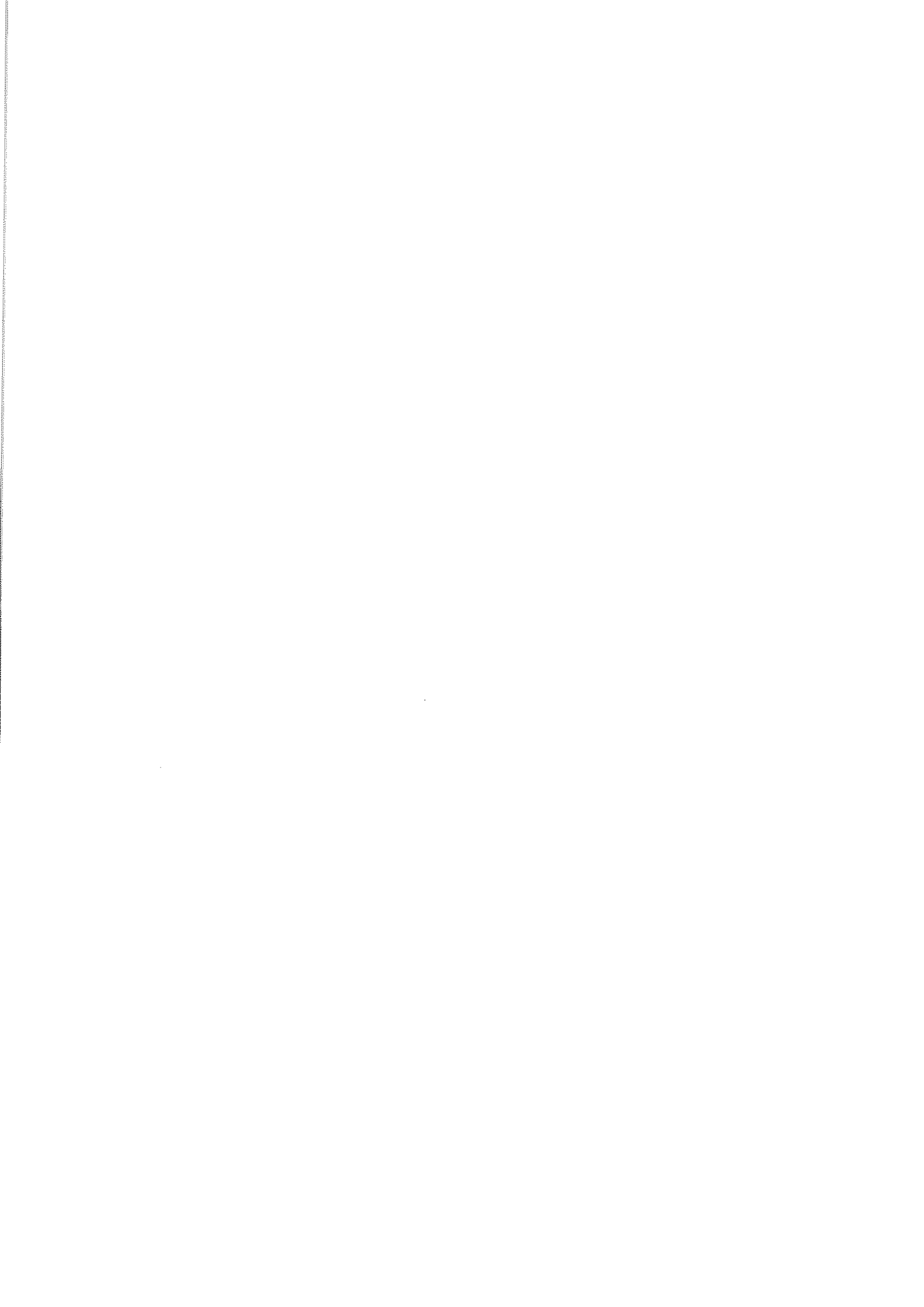
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023  
Affichage : 29/11/2023





**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre  
2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel  
de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric  
BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-12**

**OBJET :**

**Subvention CCAS**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLA S	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

DELIBERATION N° 2023-1127-12

**OBJET : Subvention CCAS.**

Vu le vote du budget primitif de la commune en date du 11 avril 2023, notamment l'article 657363 (Subvention de fonctionnement d'établissement à caractère administratif) ;

Considérant que le CCAS doit faire face à toutes ses dépenses obligatoires ;

Il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir des dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Maire propose de verser la subvention d'un montant de 79 127,53 euros (article 657363) au Centre Communal d'Action Sociale de VALDALLIERE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention au CCAS de VALDALLIERE au titre de l'année 2023 d'un montant de 79 127,53 euros.
- **AUTORISE** M. le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre  
2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel  
de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric  
BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-13**

**OBJET :**

**Indemnités de  
gardiennage des églises  
communales**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie			X	LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLAS	GUETTIER Mickaël			X	BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD Iaëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPLITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra			X	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*



DELIBERATION N° 2023-1127-13

**OBJET : Indemnités de gardiennage des églises communales.**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de délibérer afin d'autoriser le versement des indemnités de gardiennage aux préposés chargés du gardiennage des églises communales.

Les circulaires NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 et NOR/IOC/D/11/2124C du 29 juillet 2011 fixent les plafonds indemnitaires applicables pour le gardiennage des églises communales.

En 2023, le plafond indemnitaire applicable est fixé en 2023 à 496,09 euros pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice et à 125,06 euros pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Cette somme constitue un plafond en dessous duquel il demeure possible de revaloriser les indemnités actuellement inférieures à celle-ci.

Dès lors pour l'année 2023, il est proposé les montants suivants :

Commune déléguée	Bénéficiaire	Montant 2023
BERNIERES LE PATRY	BUSNOT Y.	480,00 €
ESTRY	LANGLOIS B.	305,00 €
LE THEIL BOCAGE	BONNE S.	240,00 €
MONTCHAMP	BACHELOT B.	350,00 €
VASSY	Père DUCHEMIN B. LEMONNIER R.	125,06 € 354,94 €
VIESSOIX	GAZENDEL J.C. MARIE B.	240,00 € 240,00 €
LE DESERT	LECHARTIER S.	240,00 €
BURCY	GOSSELIN Y.	240,00 €
CHENEDOLLE	BOCGUILLON A.	240,00 €
	Total	3055 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDER** les montants proposés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023  
Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-14**

**OBJET :**

**Burcy – Acquisition  
terrain Villeneuve**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir a
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		ANNE Sarah				
BURCY					PRESLES				
DOUCHIN Nicolas	X				BACHELOT Isabelle	X			
CHANU Hervé	X				ANGOT Michel	X			
DELAHAYE Olivier		X			RENE DIT DEROUVILLES	X			
CHENEDOLLE					RULLY				
FERGANT Françoise	X				LEGER Sébastien			X	
HUET Cédric				X	CHANU Caroline	X			
LABROUSSE Rémi	X				BERGAR D				
LEVALLOIS Elodie		X			SAINT CHARLES DE PERCY				
ESTRY					CHAPET Brigitte	X			
LOUIS Gilbert				X	BERTHOUT Julie				X
LARONCHE Vanessa	X				SCOLA S				X
LENAIN Didier	X				GUETTIER Mickaël				X
SCOLA Sabrina	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				ASSELIN Sylvie	X			
LA ROCQUE					DAL MASO Jérémie	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				FERREIRA Cécilia		X		
OLIVIER Damien		X			GERMAIN Gilles	X			
LE DESERT					HELAINÉ Céline			X	
MASSON Christophe	X				HUARD laëtitia	X			
MARÇAIS Christelle	X				THERIN Laurent	X			
LE THEIL BOCAGE					SPITZA Jean-François	X			
ALLAVENA Didier	X				VIESSOIX				
BRU Noëlle	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
JOSSE Sandrine				X	GRAVE Francis		X		
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPELON Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*



DELIBERATION N° 2023-1127-14

**OBJET : Burcy – Acquisition terrain Villeneuve.**

Monsieur le Maire rappelle que, lors d'un diagnostic effectué sur place avec les services de la Région et du Département, l'arrêt Villeneuve – commune déléguée de BURCY – a été désigné comme non sécurisé.

Afin de maintenir ce point d'arrêt essentiel il est proposé :

- De procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle 113 ZB 41 auprès de M. JEANNE, habitant la Muloitière à BURCY.
- De réaliser les travaux d'aménagements de sécurisation nécessaires et notamment une zone de retournement pour bus.

Outre cet aménagement de sécurisation, le terrain devra permettre d'accueillir une réserve de défense incendie.

La surface nécessaire à l'ensemble du projet s'établit à environ à 2 500 m<sup>2</sup>.



En séance, le 11 septembre 2023, le conseil municipal a délibéré sur le projet et proposé un prix d'achat du terrain à 3€ le m<sup>2</sup>, refusé par le propriétaire. Celui-ci a ensuite fixé le prix de vente à 5€ le m<sup>2</sup>. Ce prix a été refusé par le conseil municipal en séance le 23 octobre 2023.

**Le propriétaire propose un nouveau prix de vente fixé à 3,5 € le m<sup>2</sup>.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

Contre	Abstention	Pour
21	3	20

- **NE VALIDE PAS** ce projet.
- **N'ACCEPTE PAS** la proposition de prix de vente fixé à 3,5 € le m<sup>2</sup>.
- **N'AUTORISE PAS** M. le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.



Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

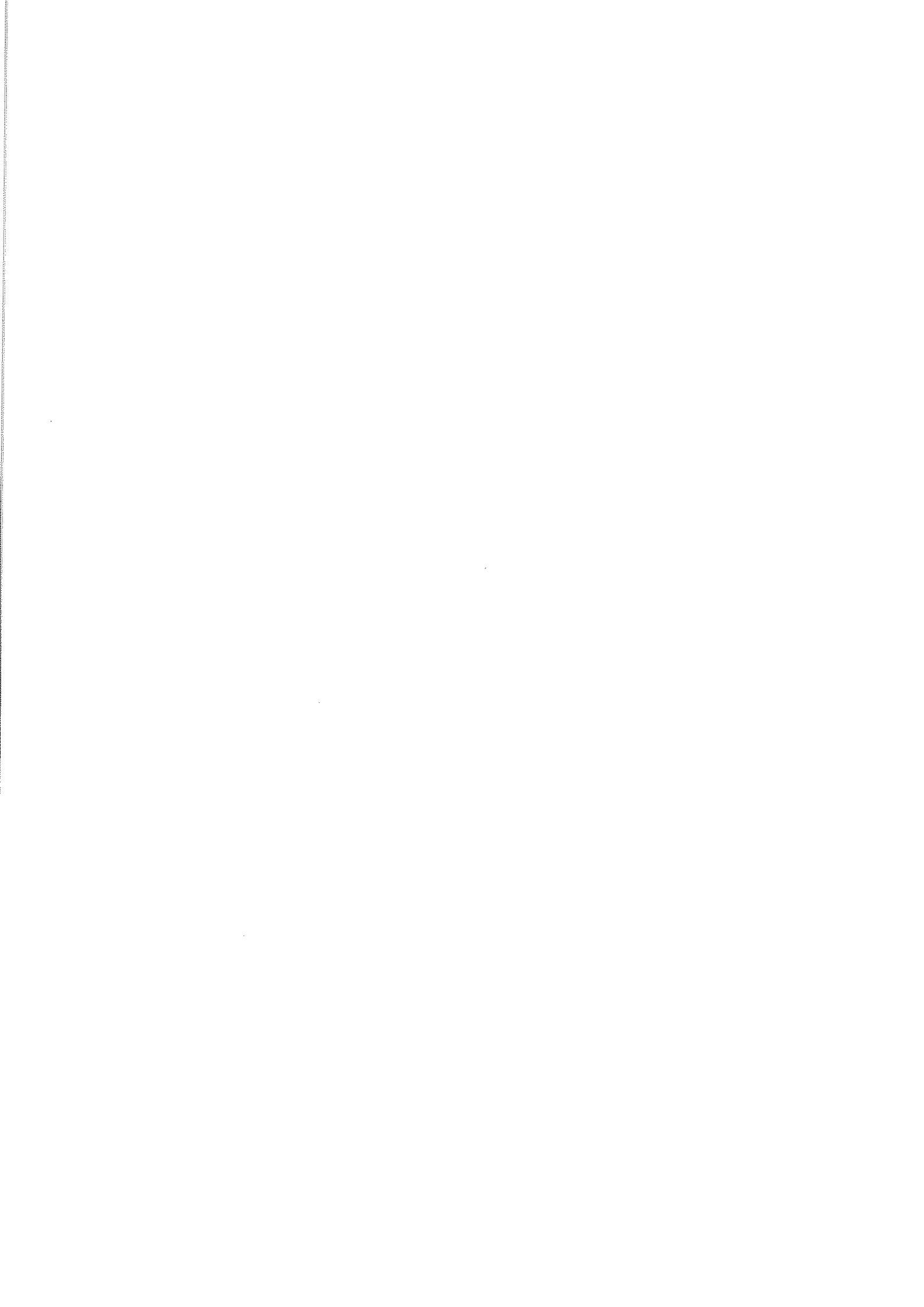
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023



**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre  
2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel  
de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric  
BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-15**

**OBJET :**

Tarifs salles des fêtes

*Annule et remplace  
délibération n°2022-  
1115010 du 15 novembre  
2022*

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLA S	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VIESSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCHAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

**DELIBERATION N° 2023-1127-15**

**OBJET : Tarifs salles des fêtes.**

**Annule et remplace délibération n°2022-1115010 du 15 novembre 2022.**

Récemment, lors d'une location de salle des fêtes à des particuliers, des dégradations ont été commises. La caution a été conservée et a permis de couvrir l'ensemble des réparations. Dans le cas où celle-ci n'aurait pas permis de couvrir tous les frais, il est nécessaire de préciser dans la délibération que la commune peut facturer au locataire le montant des réparations.

La tarification des salles des fêtes de VALDALLIERE tient compte notamment de leur capacité, équipement et vétusté.

- TARIFS SALLES

	Tarifs salles des fêtes :	
<b>Bernières le Patry</b>	Habitants Valdallière	170,00 €
	Hors Valdallière	220,00 €
	Divers*	50,00 €
<b>Burcy</b>	Habitants Valdallière	150,00 €
	Hors Valdallière	200,00 €
	Divers	50,00 €
	Ancienne cantine	50,00 €
<b>Chênedollé</b>	Habitants Valdallière	150,00 €
	Hors Valdallière	200,00 €
	Divers	50,00 €
<b>Le Désert</b>	Habitants Valdallière	85,00 €
	Hors Valdallière	110,00 €
	Divers	30,00 €
<b>Estry</b>	Habitants Valdallière	150,00 €
	Hors Valdallière	200,00 €
	Divers	50,00 €
	Salle If Millénaire	70,00 €
	Salle If Millénaire – Divers	30,00 €
<b>Montchamp</b>	Salle entière hbt Valdallière	260,00 €
	Salle entière hbt hors Val.	300,00 €
	Partie centrale/Ouest hbt Val.	180,00 €
	P. centrale/O hbt hors Val.	220,00 €
	Partie Est hbt Valdallière	80,00 €
	Partie Est hbt hors Val.	80,00 €
	Divers	50,00 €
	S de réunion/Divers partie Est	30,00 €
<b>Pierres</b>	Habitants Valdallière	130,00 €
	Hors Valdallière	150,00 €
	Divers	30,00 €
	Salle de réunion	60,00 €
<b>Presles</b>	Habitants Valdallière	160,00 €
	Hors Valdallière	210,00 €

	Divers	50,00 €
<b>Rully</b>	Habitants Valdallière	110,00 €
	Hors Valdallière	140,00 €
	Divers	30,00 €
<b>St Charles de Percy</b>	Habitants Valdallière	80,00 €
	Habitants Hors Valdallière	110,00 €
	Divers	30,00 €
<b>Le Theil Bocage</b>	Habitants Valdallière	130,00 €
	Hors Valdallière	180,00 €
	Divers	50,00 €
<b>Vassy salle P. Geoffroy</b>	Habitants Valdallière sans cuisine	325,00 €
	Habitants Valdallière avec cuisine	460,00 €
	Hors Valdallière sans cuisine	465,00 €
	Hors Valdallière avec cuisine	600,00 €
	Vins d'honneur sans cuisine	130,00 €
	Vins d'honneur avec cuisine	200,00 €
	Réunions grande salle	150,00 €
	Réunions petite salle	50,00 €
<b>Viessoix</b>	Habitants Valdallière	170,00 €
	Hors Valdallière	200,00 €
	Divers	50,00 €

Divers\* : Vins d'honneur, réunions.

**Monsieur le Maire propose la gratuité des salles pour les réceptions après funérailles. Le ménage reste à la charge du locataire.**

- TARIFS ANNEXES

Communes	Acompte Arrhes	Caution	EDF	GAZ	Location vaisselle (2)
Bernières le Patry	50 €	400 €		Hiver 30 € Eté 15 €	-
Burcy	50 €	400 €	-	3,50 €/unité	1 €/couvert
Cantine Burcy		400 €	10 € 15/10 au 15/04	-	-
Chênedollé	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Le Désert	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Estry	50 €	400 €	0,20 €/kW	3,50 €/unité	1 €/couvert
Montchamp	50% (1)	610 €	0,20 €/kW	3,50 €/unité	1 €/couvert
Pierres	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Presles	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	-
Rully	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	-
St Charles de Percy	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Le Theil Bocage	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert



Vassy	30% (1)	800 €	-	-	-
Viessoix	50 €	400 €	40 € 01/11 au 15/4	-	1 €/couvert

(1) du montant de la location

(2) pas de frais de casse et perte de vaisselle

La caution est déposée en garantie d'éventuels dommages sur les locaux, le mobilier et le matériel et d'une salle rendue dans un état de propreté non satisfaisant.

Elle sera encaissée en cas de détérioration pour couvrir les frais engagés de remise en état, et la commune pourra facturer au-delà du montant de la caution si les frais des dégâts constatés sont estimés à un coût supérieur à la caution. Dans ce cas, les devis seront fournis pour justifier la facturation au locataire.

#### Location mobilier (tables et chaises) :

- Bernières le Patry : Table : 3 € -- Chaise : 0,20 €
- Montchamp : Table : 1,50 € -- Chaise : 0,20 €
- Pierres : Table : 1,50 € -- Chaise : 0,20 €
- Viessoix : Table : 3 € -- Chaise : 0,20 €

#### • TARIFS ASSOCIATIONS COMMUNALES

- **3 gratuités par an** dans la mesure où celles-ci utilisent la salle de leur commune déléguée, (frais électricité et location vaisselle payants), ensuite 50 % du tarif particuliers habitants Valdallière.
- Mise à disposition gratuite pour les activités diverses (AG, réunions, jeux, ...).
- Les associations de Vassy bénéficient d'une location gratuite par an de la salle Pierre Geoffroy, puis 50 % du tarif particuliers habitants Valdallière (avec possibilité de louer la salle d'une autre commune déléguée).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** les modifications de tarification.
- **VALIDE** l'application immédiate de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44  
Présents : 37  
Pouvoirs : 7  
Excusés : 5  
Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-16**

**OBJET :**

**Procédure  
d'indemnisation  
commerçants**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X	HAMEL F		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X	BERGAR D				
LABROUSSE Rémi	X				SAINT CHARLES DE PERCY				
LEVALLOIS Elodie		X			CHAPET Brigitte	X			
ESTRY					BERTHOUD Julie				X
LOUIS Gilbert				X	SCOLA S				X
LARONCHE Vanessa	X				GUETTIER Mickaël				X
LENAIN Didier	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
SCOLA Sabrina	X				ASSELIN Sylvie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				DAL MASO Jérémie	X			
LA ROCQUE					FERREIRA Cécilia		X		
WIELGOSIK Frédéric	X				GERMAIN Gilles	X			
OLIVIER Damien		X			HELAINÉ Céline			X	
LE DESERT					HUARD laëtitia	X			
MASSON Christophe	X				THERIN Laurent	X			
MARÇAIS Christelle	X				SPITZA Jean-François	X			
LE THEIL BOCAGE					VIESSOIX				
ALLAVENA Didier	X				LERESTEUX Laëtitia	X			
BRU Noëlle	X				GRAVE Francis		X		
JOSSE Sandrine				X	ALLAVENA D				X
MONTCHAMP					PICACHE Alexandra				X
FAUCON Gilles	X				POUPELON Patrick	X			
DAUPRAT Marie-F	X				SILLERE Michel	X			
					BARBEY Alexandre			X	

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

*Dauprat Marie-Françoise*

DELIBERATION N° 2023-1127-16

**OBJET : Procédure d'indemnisation commerçants.**

Par délibération N°2023-0220-05 en date du 20 février 2023, le conseil municipal a délibéré en faveur de la mise en place d'une procédure d'indemnisation des commerçants et en a fixé les critères.

La commission d'indemnisation des commerçants a examiné la situation suivante :

- **Boulangerie MOISSERON** située au 12 rue Joseph Requet 14410 VALDALLIERE.

Il ressort de cet examen que l'entreprise a accusé une perte de 11% de son chiffre d'affaires au regard de la période de référence 2022 sur les mois de janvier à juin.

Conformément à la décision en date du 20 février 2023 de prendre en charge 50% de la perte de marge,

Conformément à l'avis de la commission d'indemnisation en date du vendredi 8 septembre,

Monsieur le Maire propose de procéder au versement d'une indemnité de 4 651 € à la Boulangerie MOISSERON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents :

- **VALIDE** cette proposition d'indemnisation.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023



**COMMUNE  
DE  
VALDALLIERE**

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 27 novembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 5

Absents : 8

**DELIBERATION  
N° 2023-1127-17**

**OBJET :  
Dispositif ACTe**

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BROGNIART Frédéric	X				FABIEN Anne-Marie	X			
BERNIERES LE PATRY					JENVRAIN Marie		X		
HAMEL François	X				LEPAINTEUR Patrice	X			
BACON Michel	X				MAZIER Valérie			X	
CANU Nathalie		X			PIERRES				
DUCHEMIN Daniel	X				BERGAR Dominique	X			
RENOUF Patricia				X HAMEL F	ANNE Sarah		X		
VAN ROMPU Riet			X		PRESLES				
BURCY					BACHELOT Isabelle	X			
DOUCHIN Nicolas	X				ANGOT Michel	X			
CHANU Hervé	X				RENE DIT DEROUVILLES	X			
DELAHAYE Olivier		X			RULLY				
CHENEDOLLE					LEGER Sébastien			X	
FERGANT Françoise	X				CHANU Caroline	X			
HUET Cédric				X BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY				
LABROUSSE Rémi	X				CHAPET Brigitte	X			
LEVALLOIS Elodie		X			BERTHOUT Julie				X LARONCHE V
ESTRY					VASSY				
LOUIS Gilbert				X SCOLAS	GUETTIER Mickaël				X BROGNIART F
LARONCHE Vanessa	X				ANGENEAU Jean-Paul	X			
LENAIN Didier	X				ASSELIN Sylvie	X			
SCOLA Sabrina	X				DAL MASO Jérémie	X			
MALECOT-GALLOIS M	X				FERREIRA Cécilia		X		
LA ROCQUE					GERMAIN Gilles	X			
WIELGOSIK Frédéric	X				HELAINÉ Céline			X	
OLIVIER Damien		X			HUARD Laëtitia	X			
LE DESERT					THERIN Laurent	X			
MASSON Christophe	X				SPLITZA Jean-François	X			
MARÇAIS Christelle	X				VISSOIX				
LE THEIL BOCAGE					LERESTEUX Laëtitia	X			
ALLAVENA Didier	X				GRAVE Francis		X		
BRU Noëlle	X				PICACHE Alexandra				X LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				X ALLAVENA D	POUPION Patrick	X			
MONTCAMP					SILLERE Michel	X			
FAUCON Gilles	X				BARBEY Alexandre			X	
DAUPRAT Marie-F	X								

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*



## DELIBERATION N° 2023-1127-17

### **OBJET : Dispositif ACTe.**

Suite à la clôture du dispositif FISAC (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), l'Intercom de la Vire au Noireau, afin de poursuivre son engagement auprès des commerces de proximité, et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire, a mené une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle aide de soutien à destination des commerçants et artisans.

Cette réflexion a conduit à la mise en place d'une stratégie de redynamisation commerciale pour les trois années à venir (2024-2026) en partenariat avec la région à travers le dispositif ACTe (Aide aux Commerces des Territoires) qui se décline selon le plan d'actions suivant :

### **REGLEMENTATION**

Objectifs :

Maîtriser les nouvelles implantations commerciales en dehors des centres-villes et centre bourg, Cœurs de villages. Encourager l'implantation commerciale et favoriser la revitalisation des friches dans les secteurs urbains.

### **IMPLANTATION**

Objectifs :

Assurer une gestion proactive des locaux commerciaux dans les périmètres marchands de Centre-ville et centre bourg et les cœurs de village ;

Favoriser l'implantation de commerces multi-services de proximité dans les espaces de vie dépourvus.

### **SOUTIEN AUX ACTIVITÉS - INVESTISSEMENT**

Objectifs :

Renforcer l'attractivité des activités situées en centres villes et centres bourgs en accompagnant la rénovation et la modernisation des points de vente ; Augmenter la fréquentation des points de vente et l'évolution du chiffre d'affaires ; Réussir la transition écologique des très petites entreprises.

Rayonnement indirect : Accroissement d'activités économique pour les entreprises locales de travaux

### **CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE ET CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ**

Intervention différenciée dépendant du potentiel fiscal de l'intercommunalité, avec un maximum de subvention régionale fixé à 400.000 € par EPCI pour 3 ans :

Aide quadruplée par rapport à la participation de l'EPCI (4 pour 1) pour les intercommunalités à potentiel fiscal inférieur à la moyenne de leur catégorie :

(IVN 303,39 € potentiel fiscal/habitant pour une moyenne de 342.11 € soit 1 € pour 4 €)

L'enveloppe budgétaire IVN et ses 9 communes ci-dessous : 100 000 € pour 3 ans, suivant ce mode de calcul

<b>Communes</b>	<b>Nombre estimatif d'établissements éligibles</b>	<b>Repartition budgétaire pour 3 ans</b>
CAMPAGNOLLES	4	348
CONDE-EN-NORMANDIE	111	17730

LANDELLES ET COUPIGNY	11	957
NOUESDE SIENNE	53	4611
SAINT DENIS DEMERE	6	522
SOULEUVRE EN BOCAGE	98	8526
TERRES DE DRUANCE	4	348
<b>VALDALLIERE</b>	<b>54</b>	<b>4698</b>
VIRE-NORMANDIE	356	62260
Total Général	697	100 000

Ainsi l'effort porté par l'intercom de la vire au Noireau générera une capacité d'intervention totale de :

- **Intercom** : 100000 € inscrits sur le programme ACTe de 3 ans
- **Région** : 400.000 € inscrits sur le programme ACTe de 3 ans.

Suivant l'avis du Bureau communautaire réuni le 16 octobre 2023, il sera demandé au Conseil communautaire d'approuver la mise en place de ce dispositif sur une durée de 3 ans (2024-2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la mise en place du dispositif ACTe.
- **VALIDE** la participation financière de la commune de VALDALLIERE à ce dispositif.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Marie-Françoise DAUPRAT



Le Maire,  
Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage : 29/11/2023

